



Paris, le 16 avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Test ciblé de crise réussi pour la Place financière de Paris

Le 20 mars 2014, le Groupe de Place Robustesse Financière de Paris comprenant une quinzaine d'établissements (la Banque de France, la Fédération Bancaire Française (FBF), les banques françaises, les infrastructures de marché de la Place de Paris, et des représentants de l'État) a organisé un test en temps réel en simulant une crise de liquidité.

Cet exercice, d'une durée d'une demi-journée s'inscrit dans le cadre de la stratégie de test définie par le Groupe de Place Robustesse Financière afin de vérifier de façon régulière le dispositif de robustesse du secteur financier, impliquant tous les acteurs clé.

1- Le scénario

Le scénario portait sur une crise de liquidité se déroulant ainsi : soudain, un établissement de crédit étranger, puis un second, tous deux de taille systémique, cessent d'émettre des virements sur des plateformes d'échanges de l'Eurosystème. Or ces opérations, de plusieurs centaines de millions d'euros étaient attendues.

La gravité de cette situation, touchant deux établissements systémiques et portant sur des montants d'envergure, a d'abord laissé penser à une cyber attaque. Finalement, les informations fournies par l'Eurosystème ont permis de trouver l'origine de la crise simplement due à un dysfonctionnement technique.

En optant pour un tel scénario, la Place a choisi de mener en parallèle une gestion de crise de l'Eurosystème (simulée), une gestion de crise de liquidité et une gestion de crise de Place. L'incident a provoqué la mobilisation de la cellule de Crise de Place – liquidité (CCP-L) et par son extension à une menace de cyber attaque, celle du Groupe Robustesse. Les 3 structures ont été mises en position d'alerte, face à un incident qui aurait pu paralyser les processus opérationnels critiques du système financier tels que les paiements interbancaires.

2- Les enseignements de l'exercice

L'exercice avait pour finalité, à partir d'informations fictives envoyées aux participants, d'apprécier les capacités de réaction individuelles et collectives. Il consistait en particulier à vérifier l'aptitude du pôle de coordination de place, piloté par la Banque de France, à établir un diagnostic global et à favoriser des contacts et la coordination avec la cellule de crise liée

à la gestion de la liquidité ainsi qu'avec les représentants de l'État. Il consistait également à tester la capacité du Groupe de Place à définir et mettre en œuvre des plans d'actions coordonnés afin de faire face à la situation. Lors des différentes phases de la crise, les membres du pôle de coordination ont dû parallèlement en gérer les conséquences au sein de leur propre institution.

L'aspect privilégié était la vérification de la bonne interaction entre les responsables des plans de continuité d'activité (RPCA) et les trésoriers – pilotes de flux (membres de la CCP-L).

Cet exercice a donc permis de vérifier la capacité des principaux acteurs de la Place financière de Paris à atteindre les objectifs assignés : diagnostic, contacts et interactions entre les cellules de crise ou avec les partenaires extérieurs au secteur. Il a également été l'occasion de tester les outils de communication mis en place par le dispositif de robustesse du Groupe de Place.

Le Groupe de Place Robustesse a été créé en 2005 à l'initiative de la Banque de France. Le Groupe de Place Robustesse s'est fixé un double objectif de :

- résilience : veiller à améliorer la capacité du système financier à faire face à des chocs affectant ses fonctions critiques : systèmes de paiement, liquidité et soutien au financement de l'économie réelle notamment.

- crédibilité : maintenir la Place de Paris parmi les Places reconnues par les investisseurs internationaux comme l'une des plus robustes en cas de crise opérationnelle majeure.

Le Groupe de Place Robustesse se compose d'établissements de crédit ou assimilés (BNP-Paribas, CASA, BPCE, La Banque Postale, Crédit Mutuel-CIC, Société Générale et CDC), d'infrastructures de marché (LCH.CLEARNET, NYSE EURONEXT, EUROCLEAR, STET, GIE CB, ABE CLEARING), du HFDS du ministère de l'Économie et des Finances, de la Direction générale du Trésor, de la Fédération bancaire française, de la Banque de France, des autorités de supervision et de régulation telles que l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'Autorité des marchés financiers.

Cette instance décisionnelle repose, en cas de crise majeure, sur un pôle de coordination (instance de concertation et de travail) et des cellules de crise (CCP). Celles-ci sont composées de représentants de la Banque de France et des établissements membres du Groupe de Place. Par leur expertise sur des domaines sensibles de la continuité d'activité (liquidité, fiducie, communication), les CCP permettent au Pôle de coordination d'identifier au mieux les impacts de la crise, les actions à mettre en place et les conditions de retour à la normale.